

# L'interprétation du patrimoine colonial belge dans l'espace public

## Questionner la « décolonisation » par le regard de l'historien

*Loïc Borgies*

*Haute École en Hainaut (HEH) – Lab-réseau Ulysse*

*loic.borgies@heh.be*

### **Résumé**

Si le patrimoine colonial belge occupant l'espace public suscite depuis au moins deux décennies des contestations, celles du printemps et de l'été 2020, consécutives au décès de Georges Floyd aux États-Unis, furent sans doute les plus spectaculaires qu'ait connus jusqu'à présent la Belgique. Le besoin de repenser la manière dont est valorisé le patrimoine colonial semble d'autant plus criant qu'il occupe l'espace public et qu'il est accusé par des associations décoloniales de contribuer à la propagation d'un racisme structurel. Ce besoin s'inscrit aussi dans un mouvement de réflexion plus globale sur l'enseignement de l'histoire coloniale et sur l'influence de l'héritage colonial sur la société belge. Le manque de dispositifs de médiation, conjugué au maintien d'un certain *statu quo* au niveau politique, laisse place à des pratiques de décolonisation, parfois radicales, qui sont plutôt le fruit d'initiatives isolées que le résultat d'un processus décisionnel public. Parallèlement, le secteur touristique a vu la refonte du Musée de l'Afrique centrale en AfricaMuseum et l'arrivée de guides décoloniaux, ce qui invite à étudier ce type de patrimoine sous l'angle de sa mise en tourisme. En guise de préalable à une telle étude et afin de faire reposer celle-ci sur une solide base théorique, il est apparu judicieux de questionner la « décolonisation » sous l'angle de la discipline historique.

**Mots-clés** : interprétation du patrimoine, études postcoloniales, patrimoine colonial belge, histoire, mémoire.

## **1 Introduction**

La présence dans l'espace public belge d'un patrimoine colonial suscite la polémique et est ressentie par les communautés racisées comme faisant partie intégrante d'un racisme structurel<sup>1</sup>. D'après ces communautés, il serait nécessaire de décoloniser la société pour extirper l'une des causes profondes du racisme. Du point de vue des *Post-colonial studies*, la décolonisation renvoie plutôt à la déconstruction de schémas de pensée, de discours, d'histoires et de récits, d'institutions, de comportements, de symboles, etc. hérités de l'histoire coloniale et prolongeant et/ou induisant un rapport dominés-dominants / ex-colonisés-ex-colonisateurs qui se fonde plus ou moins explicitement sur des présupposés raciaux, ethniques, communautaires, etc.<sup>2</sup> Il en découle que certaines hypothèses, émises notamment par des groupements décoloniaux tels que le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations

---

<sup>1</sup> Cette expression désigne les personnes qui, au terme d'un processus aliénant politique, social et psychologique de racisation, sont réduites par d'autres personnes à leur « dimension raciale » et/ou à leur appartenance ethnique supposée, prétendue et/ou perçue volontairement ou non comme telle (voir e. a. Labelle 2009 : 35).

<sup>2</sup> Sur cette acception de la décolonisation, voir Mignolo & Walsh (2018).

(CMCLD), relie explicitement les manifestations actuelles de racisme à la perpétuation d'héritages coloniaux dans les sociétés humaines du XXI<sup>e</sup> siècle ou, tout du moins, considèrent cette perpétuation comme l'un des ferments du racisme. D'après cette perspective décoloniale, l'espace public belge contiendrait des agents actifs du racisme structurel. Ce courant décolonial n'entend donc pas seulement décoloniser matériellement l'espace public ou les institutions, mais aussi décoloniser les esprits et démonter les mécanismes de pensée tant conscients qu'inconscients qui perpétueraient des rapports de domination.

L'un des axes d'action de ces associations décoloniales réside dans l'organisation de visites guidées anticoloniales et/ou décoloniales. Les pratiques professionnelles de ces guides, dont les missions théoriques sont de « construire du commun » (Gelereau 2016 : 103-129) et d'exercer un « métier de rencontres » (Pryen 2007 : 699-708) au « service du patrimoine » (Uzlyte 2016 : *passim*) sont encore méconnues. Ces guides contribuent incontestablement à véhiculer des interprétations particulières, lesquelles tendent à devenir l'apanage d'associations militantes décoloniales. Il en résulte que le paysage touristique belge, notamment en ce qui concerne l'interprétation du patrimoine colonial belge tant à Bruxelles que dans les provinces, est en évolution. Si l'on peut désormais s'appuyer sur plusieurs études concernant le patrimoine colonial belge *per se*, il semble qu'une étude de ce patrimoine spécifique sous l'angle de sa mise en tourisme doive encore être menée. Dans l'immédiat, la présente contribution se borne à des réflexions préliminaires à ce type d'étude et s'apparente à un *status quaestionis*, élaboré en adoptant la posture de l'historien. Cette posture particulière permettra, premièrement, de considérer l'espace public sous l'angle des temporalités entremêlées qui s'y côtoient, deuxièmement, de dresser un état de l'art des études menées sur le patrimoine colonial afin de mettre en lumière les axes principaux de recherche, troisièmement, de revenir de manière diachronique sur les éléments ayant contribué d'abord à la formation d'un esprit colonial belge et ensuite à son effritement, quatrièmement, de questionner les fondements théoriques du courant décolonial en rapport avec le patrimoine colonial occupant l'espace public. Ce questionnement invite *in fine* à revoir les différences notables qui séparent nettement histoire et mémoire, une frontière qui, au détriment de la discipline historique, tend à devenir poreuse.

## 2 L'espace public : un palimpseste mémoriel

Contrairement aux apparences, l'espace public n'est pas un donné objectif, mais un construit tant par le droit que par les usages anthropiques. En effet, toute modification de l'espace public fait nécessairement l'objet de processus décisionnels de la part des autorités publiques. Par conséquent, la présence d'un patrimoine colonial au sein de l'espace public est le résultat de décisions politiques adoptées durant l'époque coloniale. Dans un sens pragmatique, l'espace public peut se comprendre comme l'ensemble des espaces qui appartiennent à tout le monde sans restriction d'accès et qui font l'objet de régulations officielles : places, rues, parcs et espaces relevant du domaine public<sup>3</sup>. Cette définition n'est évidemment

---

<sup>3</sup> Si plusieurs ouvrages se sont efforcés de définir l'espace public, on retiendra la définition de Pierre Vanderstraeten (UCL), élaborée dans le cadre de la création du guide des espaces publics bruxellois (2015-2017) et reprise par la Région wallonne dans le vadémécum sur l'aménagement des espaces publics : « Un espace public est un espace, au sens physique du terme, qui : est accessible à tous, sans discrimination ; est conçu et aménagé pour accueillir une large palette d'activités ; est accessible à tout moment ; est accessible librement ; est approprié et pratiqué dans le respect des principes et exigences édictés par les autorités publiques ; dessert les immeubles et espaces riverains ; est connecté à d'autres espaces publics et constitue un maillon d'un réseau » Conférence Permanente du Développement Territorial (2019 : 9).

pas à l’abri d’un cas particulier qui la rendrait caduque<sup>4</sup>. L’une des propriétés de l’espace public est qu’il s’y côtoie sur un même plan différentes temporalités ou, plus exactement, les témoins matériels de diverses époques, différentes mémoires matérialisées à des degrés divers. L’espace public peut donc se comprendre comme un palimpseste mémoriel, comme un espace constitué de plusieurs couches entremêlées, comme un espace à la fois fixe et mobile où le passé perpétue sa présence. L’espace public est donc un espace historiquement stratigraphié, mais, à la différence d’une stratigraphie archéologique, l’espace public range sur le même plan des témoins de diverses époques, sans transition aucune ni frontière. Si l’espace public est le résultat de temporalités entremêlées, il en va de même de l’interprétation du patrimoine qui l’occupe, laquelle peut elle-même être constituée de strates successives qu’il faut parvenir à dater. Il en découle que l’effort de contextualisation historique pour une compréhension fine de l’espace public est considérable. Cet état de fait signifie aussi que la caution publique initialement accordée à la matérialisation dans l’espace public de certaines mémoires n’est pas ou plus forcément effective aujourd’hui.

Le patrimoine colonial présent dans l’espace public véhicule un discours nationaliste et triomphaliste qui glorifie l’entreprise coloniale belge au Congo. Ce discours mis en images pose question en raison des abus du régime colonial et des conséquences désastreuses de certaines politiques de colonisation. En outre, ce discours prolonge de manière plus ou moins explicite des stéréotypes raciaux hérités de l’époque coloniale. Malgré des décennies de recherches historiques universitaires, menées par des spécialistes internationaux, émanant tant des pays anciennement colonisateurs que colonisés, la perpétuation de la contestation à l’égard de la présence d’un patrimoine colonial dans l’espace public semble révéler que les problèmes sociétaux et politiques soulevés par la présence de ce patrimoine trouvent leur origine, d’une part, dans la contextualisation et la médiation de ce patrimoine, d’autre part, dans l’enseignement de l’histoire coloniale, plutôt que dans l’écriture même de l’histoire coloniale. En d’autres termes, il semble que les vagues de contestation successives soulevées par la présence de ce patrimoine relèvent d’une recherche fondamentale mais relèvent aussi d’une recherche appliquée. Jusqu’à récemment, l’inertie politique à l’égard du patrimoine colonial occupant l’espace public belge semblait la règle, renforçant en retour la contestation à son égard et laissant la place au développement de pratiques décoloniales aveugles.

---

<sup>4</sup> Il n’est en effet pas dit qu’un espace aujourd’hui public ou privé, l’ait été de toute éternité. De plus, la frontière parfois nébuleuse entre le public et le privé génère des espaces intermédiaires. Il est donc judicieux de s’affranchir d’une définition restreinte dans certains cas comme la Leverhouse (William Lever [1851-1925] est un industriel britannique ayant fait fortune grâce à la confection de savon Sunlight à partir d’huile de palme exploitée au Congo par les *Huileries du Congo belge* [HCB]) ; sur les généralités historiques relatives à l’histoire du Congo, on se reporte à Gondola [2002] et Vanthemsche [2010]). La Leverhouse abritait le siège des HCB dans la rue Montoyer, bâtiment qui n’existe plus aujourd’hui (voir Lucas 2010 : 61). En revanche, l’immeuble Leverhouse, bâtiment classé en 1977, érigé en style éclectique par l’architecte Jean-Pierre Cluysenaar (1811-1880) aux numéros 150-152 de la Rue Royale et au numéro 2 de la place du Congrès à Bruxelles, existe toujours (voir aussi Lucas [2010 : 68-69] qui confond les deux bâtiments). Cet immeuble, dont l’intérieur abrite « notamment plusieurs statues qui renvoient au travail forcé pour l’extraction de l’huile de palme dans l’ex-Congo belge » (voir la question orale au Parlement de la Communauté française de Soiesse Njall 2020 : 3), accueillait jusqu’en 2020 des locaux de la Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B), plus précisément l’Institut supérieur industriel de Bruxelles (ISIB). Les bâtiments appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), alias la Communauté française, via Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et sont donc publics. En 2020, ce bâtiment est en procédure de vente, de même qu’une procédure de classement a été commencée auprès de la Commission royale des Monuments et Sites pour le hall d’entrée, et donc, les statues que ce dernier contient. Il se pourrait que ce patrimoine connaisse à l’avenir des modifications qui occultent son passé colonial. Dans tous les cas, ne sont pas prises en considération dans cette contribution les collections muséales, pour lesquelles il convient de mener des recherches et études séparées comme cela a déjà été réalisé, par exemple, par Savoy & Sarr (2018) et Van Beurden (2020 : 373-384).

Le patrimoine colonial occupant l'espace public semble menacé à moyen et à long termes de détérioration, de destruction et/ou de relégation, voire de disparition. Il est donc légitime d'étudier ce patrimoine colonial en recourant aux outils disciplinaires des sciences historiques tant que ce patrimoine occupe encore ses emplacements originels et tant que sont encore perceptibles les relations qu'il entretient potentiellement avec les autres éléments de son environnement. En outre, si l'attention s'est focalisée ces dernières décennies sur certains monuments et statues plus emblématiques, par exemple, le monument, dit Monument au Congo, érigé dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles en l'honneur des pionniers belges au Congo<sup>5</sup> ou la statue équestre de Léopold II sur la place du Trône à proximité du Palais royal à Bruxelles, deux monuments du ciseau de Thomas Vinçotte (1850-1925), il n'en demeure pas moins que le patrimoine colonial belge occupant l'espace public puisse occuper davantage l'espace public qu'on ne l'imagine a priori et apparaître sous des formes plus inattendues, sans oublier l'ensemble des traces du passé colonial qui subsistent dans la société belge, matérielles certes, mais aussi immatérielles, culturelles, langagières et folkloriques. Il en résulte que la pratique de l'inventaire doit se poursuivre et que le patrimoine colonial, eu égard à son caractère polémique, mériterait une catégorisation spécifique, de même que des précisions en ce qui concerne les critères d'identification d'un patrimoine de nature coloniale.

Parmi les principaux décodeurs de ce palimpseste mémoriel qu'est l'espace public se comptent certainement les guides touristiques. Si l'historien s'efforce de systématiquement comprendre le monde, les phénomènes et les objets en contextualisant dans l'espace et le temps, le guide touristique s'efforce, quant à lui, de livrer une interprétation du patrimoine pour en assurer sa médiation auprès de divers publics. Certes, il peut s'apparenter à l'historien, mais dans le contexte de la médiation culturelle, la notion d'« interprétation », qui ne doit pas être comprise comme une invitation malsaine au travestissement d'un discours informatif, suggère un mode de communication qui va au-delà des limites traditionnelles que l'historien s'assigne. C'est donc par la notion d'interprétation du patrimoine qu'il convient dès lors de commencer l'état de l'art.

### 3 État de l'art

L'interprétation du patrimoine désigne le mode de narration particulier du guide touristique introduit outre-Atlantique par Tilden (1957). L'interprétation est une activité éducative qui se distingue de l'instruction, laquelle repose sur la transmission de l'information, pour proposer au visiteur une expérience d'une autre nature que le seul apprentissage. Si l'interprétation repose sur l'information élaborée par diverses disciplines, par exemple l'histoire, elle entend aller au-delà pour faire vivre au public une expérience de vie qui entre en résonance avec son identité et son vécu. Il en découle que le discours des professionnels de la médiation touristique, dont l'objectif est de faire vivre une expérience à autrui, diffère du discours descriptif, analytique et scientifique de l'historien. L'interprétation du patrimoine est donc un mode de narration qui ne s'adresse pas au seul intellect de l'auditeur, mais qui propose de faire percevoir des sens cachés, de révéler des liens qui n'apparaissent pas d'emblée et à amener le public à une prise de conscience en le mettant au contact direct de l'objet du discours par son implication dans un vécu mis en récit. À considérer sous cet angle la valorisation du patrimoine, il semble que le guide touristique puisse déontologiquement s'autoriser dans une certaine mesure une plus grande liberté de parole. Cette plus grande liberté peut amener une labilité accrue du discours interprétatif, lequel peut se constituer de strates successives qu'un travail historique devra autopsier.

Dans le courant des années 60', les techniques du guidage touristique ou de l'interprétation du patrimoine se positionnent comme un champ d'investigation scientifique (Smith 1961), dont l'activité s'intensifie ensuite durant les années 80', pour atteindre sa maturité entre 1990 et aujourd'hui (Weiler & Black 2014 ; Black *et al.* 2019). Certaines études concernent la difficulté de l'interprétation d'un patrimoine dont la

---

<sup>5</sup> Voir De Callatay (1990 : 197-221).

charge mémorielle et émotionnelle est importante dans certains contextes nationaux et qui présente des parallèles avec le patrimoine colonial<sup>6</sup>, par exemple, le cas du château de Dublin en Irlande, ancien siège du gouvernement britannique (Quinn & Ryan 2016). Ce type d'étude plaide généralement pour que la visite guidée soit le résultat d'une co-production des visiteurs et du guide touristique, une sorte de laboratoire vivant, plutôt qu'un discours imposé par un guide.

Plutôt que les études traitant de l'interprétation du patrimoine colonial dans les anciennes colonies dominées par les Européens (par exemple, Wong 2013 pour Macau, ancienne colonie portugaise aujourd'hui possession chinoise), il faut considérer les études traitant de ce patrimoine dans les anciennes métropoles. Le cas des visites guidées réalisées à Paris, fondées sur la découverte des présences migratoires, du cosmopolitisme urbain et de la multiculturalité (Chapuis & Jacquot 2014) ou sur le passé colonial et post-colonial français, particulièrement en ce qui concerne le concept du « Paris noir » étudié par Boukhris (2017), doit être considéré avec attention. L'étude de Boukhris (2017) se révèle en effet pertinente à plus d'un titre pour la compréhension du cas belge. L'auteur identifie des processus d'effacement et d'oblitération du passé colonial (qu'il soit pro-ou anticolonialiste) au sein des discours touristiques sur le patrimoine parisien, un processus dont le traditionnel idéal républicain français d'assimilation des cultures allogènes à une identité nationaliste française monolithique serait un facteur explicatif majeur. Boukhris identifie trois types principaux de visites guidées menées par des groupes d'acteurs différents : les groupes de militants et d'activistes qui organisent des visites guidées engagées afin d'œuvrer pour une meilleure visibilité tant du passé colonial que des traces laissées par l'anticolonialisme ; les visites guidées qui se fondent sur la découverte de la multiculturalité au sens large au sein de l'espace parisien ; enfin, les visites guidées qui mettent en valeur les traces restantes du colonialisme dans Paris (le Jardin d'agronomie tropicale ou le Palais de la Porte dorée, ancien Musée des colonies). Sur la base des études de Fassin (2006, 2011), l'auteur identifie une rhétorique double et contradictoire, faisant d'un côté l'apologie de l'esthétique exotique du patrimoine produit par l'entreprise coloniale et dénonçant de l'autre la violence de cette même entreprise, sans toujours mettre en évidence les phénomènes de filiation et de perpétuation du patrimoine colonial jusqu'aujourd'hui, particulièrement flagrants par exemple dans le cas du musée de l'Immigration. Son propos se concentre ensuite sur le « Paris Noir » un projet innovant de visite guidée alternative lancé par D. Kevi et qui s'efforce de révéler, au sein de certains grands musts touristiques parisiens, un récit historique impliquant des personnalités noires artistiques, intellectuelles et littéraires invisibilisées. La méthodologie adoptée repose sur l'observation participative de l'auteur, la description des propos tenus lors d'un guidage type et des enquêtes de terrain, composées d'interviews avec le guide et fondateur du projet « Paris noir » et un échantillon de 25 visiteurs répartis sur plusieurs visites guidées. Cette méthodologie permet à l'auteur de discerner chez les visiteurs un processus latent d'internalisation au sein de la mémoire collective de l'effacement et de l'oblitération des Noirs du discours historique, éducatif et intellectuel en France au nom d'une idéologie républicaine englobante, qui refuse l'existence d'une pluralité d'identités ethniques au profit d'une identité ethnique et culturelle unique et nationaliste. Il ressort de ce projet que l'image sociétale et l'identité professionnelle du guide tant sur le plan de la légitimité intellectuelle que de la viabilité économique sont valorisées de telle sorte que le guide occupe une réelle place de médiateur entre le monde de la recherche, le grand public et les communautés racisées. Nombre d'éléments théoriques, conceptuels et méthodologiques de cette étude peuvent être transposés au cas belge et adaptés aux spécificités de ce dernier, afin de jeter un éclairage nouveau sur l'interprétation du patrimoine colonial belge. En outre, concernant le « Paris colonial », il faut mentionner le nouvel ouvrage de F. Vergès sur la violence coloniale dans l'espace public parisien (2021), ouvrage qui prend la forme d'un guide décolonial. Ce genre particulier de guide touristique rappelle l'ouvrage de Lucas Catherine (2010), mettant en scène des schémas et des itinéraires de visites guidées reposant sur le patrimoine colonial dans Bruxelles principalement, avec des prolongements vers la ville d'Ostende. Ce guide décolonial suit une ligne de conduite militante et idéologique « anticoloniale », soit une volonté ferme de s'opposer à la rhétorique coloniale, jugée encore effective, avec en corollaire une opposition au système économique capitaliste. S'inscrivent dans une tendance semblable des associations comme le Collectif Mémoire

---

<sup>6</sup> L'Irlande peut être considérée comme une colonie de l'empire britannique ; voir Duffy (2005 : 15-40) ; Whelan (2005 : 99-113) et Flannery (2009).

Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) proposant des visites guidées décoloniales, dont l'objectif est de déconstruire symboliquement et culturellement des stéréotypes raciaux, hérités de l'époque coloniale et véhiculés par le patrimoine colonial. La médiation instaurée par le CMCLD se veut donc militante. L'objectif des représentants de cette tendance se situe clairement dans la dénonciation engagée de liens – par ailleurs largement mis en évidence et étudiés depuis des décennies par les historiens spécialistes – entre colonialisme, impérialisme et capitalisme, avec comme angle d'approche le patrimoine colonial occupant l'espace public.

Concernant *stricto sensu* le patrimoine colonial belge occupant l'espace public, l'on peut désormais s'appuyer sur l'étude de Stanard (2019). Cet ouvrage, étudiant la mémoire postcoloniale belge après 1960 à la lumière des monuments occupant l'espace public, comble un manque dans la littérature scientifique, en même temps qu'il contribue à la mise en évidence et à l'inventaire du patrimoine colonial belge. Cette étude doit être complétée par les réflexions récentes du même auteur (2020 : 349-360) sur la période de formation d'un esprit colonial collectif et sur l'existence d'une propagande coloniale entre 1885 et 1960, sujet qui semble n'avoir pas été intégralement épuisé<sup>7</sup>. À cette nouvelle étude, s'ajoutent les réflexions de Goddeeris, Lauro & Vanthemsche (2020 : 401-411) qui reviennent sur la transmission de cette mémoire coloniale et post-coloniale eu égard aux événements les plus récents, notamment le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo. Il résulte de cet état de l'art qu'il semble pertinent d'approfondir la réflexion tant historique que socio-anthropologique, en étendant le champ couvert par l'étude de Stanard (2019). Il faudra, d'une part, étudier la formation d'une conscience collective coloniale en considérant avec plus d'attention la période entre 1885 et 1960, période qui n'est pas exempte de discours dissidents et anticoloniaux<sup>8</sup>, d'autre part, mener des enquêtes de terrain socio-anthropologiques pour capter les perceptions et discours contemporains non seulement des guides actifs dans l'interprétation du patrimoine colonial occupant l'espace public, mais aussi des publics de ces derniers.

#### 4 De la formation d'un esprit colonial à sa déconstruction

Durant la période 1885-1908, soit la période de l'État indépendant du Congo (EIC), apparaissent dans la métropole les premiers éléments du patrimoine colonial, comme le Musée de l'Afrique centrale de Tervuren, aujourd'hui AfricaMuseum. Cette période voit surtout le développement de la politique

---

<sup>7</sup> Il paraît pertinent de s'interroger davantage sur le degré d'adhésion des pouvoirs publics et de la population à l'égard de l'installation dans l'espace public d'évocations explicites du passé colonial, afin de déterminer s'il s'agit de manifestations spontanées d'admiration pour l'œuvre coloniale belge ou s'il s'agit plutôt du fruit d'un travail de lobbying mené par des sociétés coloniales ou d'un travail de formation de l'opinion publique sous la direction du Ministère des Colonies. Cette question prend tout son sens étant donné que les opposants à l'« œuvre » léopoldienne ont fait de Léopold II et, au travers de lui, de toute l'entreprise coloniale belge, une critique acerbe. Par ailleurs, l'ensemble du peuple belge n'était pas favorable à la colonisation, certes, non pas forcément en vertu de principes humanistes, mais en vertu de principes matérialistes et de la crainte d'investir à perte ou simplement en vertu d'une « indifférence générale belge » (Stanard 2020 : 350) à l'égard de la foi quasi religieuse de Léopold II en son projet colonial. À ce sujet, étudier les fluctuations de l'opinion publique de manière diachronique à partir de l'installation dans l'espace public belge de monuments commémoratifs jusqu'en 1960 semble un travail à approfondir.

<sup>8</sup> Sur l'anticolonialisme libéral au XIX<sup>e</sup> siècle voir Stengers (1965 : 404-443). Parmi les manifestations d'opposition les plus virulentes se comptent les rapports publiés par R. Casement et E.D Morel (sur E.D. Morel, voir Stengers 2020 : 100-129), qui amèneront progressivement les autorités belges à une prise de conscience, d'où la commission d'enquête de 1904-1905 au Congo. De plus, il ne faut pas oublier le réquisitoire non moins virulent du prof. François Cattier (ULB) intitulé *L'étude sur la situation de l'État indépendant du Congo* (1906). Les caricaturistes de l'époque dépeignent aussi Léopold II comme un tyran sanguinaire. Le socialiste Émile Vandervelde (1866-1936) sera aussi particulièrement hostile à l'entreprise coloniale léopoldienne. Il est probable que les critiques actuelles de l'entreprise coloniale belge puisent en partie leur rhétorique à ces sources.

léopoldienne de grands travaux publics et urbanistiques pour l'embellissement de la capitale grâce aux recettes générées par l'exploitation du caoutchouc. À ce sujet, force est de constater que la date des premières initiatives visant à introduire dans l'espace public des références élogieuses explicites à l'égard de l'entreprise coloniale belge doit être précisée par une enquête historique. En outre, il semble que la multiplication de ce patrimoine colonial soit consécutive à la passation du Congo de Léopold II à l'État belge en 1908, moment charnière de l'histoire coloniale belge où l'individuel cède le pas au collectif pour paraphraser Jean Stengers (Stengers 2020 : 8). Là réside probablement la spécificité historique majeure de l'histoire coloniale belge : le Congo est, à l'origine, incontestablement le fait d'un seul homme, tout part de Léopold II, d'où le développement d'un culte de la personnalité au sein des monuments coloniaux et de la rhétorique coloniale, pour devenir une entreprise coloniale collective portée par l'État belge. On peut schématiser en affirmant qu'avant 1908, l'installation d'un patrimoine directement ou indirectement lié à l'histoire coloniale est non seulement le résultat de la volonté monarchique, mais prend aussi la forme de monuments de grande ampleur, tandis qu'après 1908, le patrimoine colonial est le fruit d'une action collective et adopte une taille humaine.

Les années précédant la Première Guerre mondiale (1914-1918) et, plus encore, les années d'entre-deux-guerres apparaissent, de prime abord, comme la période faste de la glorification de l'entreprise coloniale belge, entre autres, en raison des victoires militaires de la Force Publique obtenues sur l'armée allemande à Tabora (1916) et Mahengé (1917), considérées comme les seules véritables victoires « belges », non seulement de la Première Guerre mondiale, mais aussi de toute l'histoire de la Belgique depuis l'indépendance nationale. Pierre Daye (1892-1960), ayant personnellement participé aux affrontements, exaltera la campagne en la colorant d'une saveur épique dans son livre *Avec les vainqueurs de Tabora* publié aux éditions Rex. Citer un tel personnage au parcours historique atypique, rempli de contradictions et de paradoxes, n'est pas une entreprise de réhabilitation ou de justification de ses choix ultérieurs durant l'entre-deux-guerres et durant l'occupation allemande de la Belgique pendant la Deuxième Guerre mondiale. Rexiste et collaborateur pendant un temps de Léon Degrelle, avant de s'en séparer, Pierre Daye est aussi un journaliste prolifique, catholique et homosexuel. L'exaltation qu'il fit de l'entreprise coloniale belge durant l'entre-deux-guerres grâce à sa plume patriotique mérite probablement que l'on se penche davantage dessus étant donné l'influence qu'ont potentiellement exercée ses écrits sur l'opinion publique belge<sup>9</sup>. On lui doit également l'exaltation de l'« empire colonial belge »<sup>10</sup>, agrandi par l'annexion des anciennes colonies allemandes, le Ruanda et l'Urundi. S'il peut paraître incongru pour le petit pays qu'est la Belgique d'utiliser une telle expression<sup>11</sup>, c'est en revanche bel et bien un objectif poursuivi par Léopold II, à savoir, faire de Bruxelles une véritable métropole, une capitale impériale. Les grands projets urbanistiques d'embellissement léopoldiens s'inscrivent pleinement dans cette vision impérialiste.

---

<sup>9</sup> Une partie de son autobiographie et de ses mémoires personnelles (3 t.), écrites vers 1955-1960 et conservées aux Archives et Musée de la littérature à Bruxelles, encore inédites jusque récemment, viennent d'être publiées, signe que l'étude historique de Pierre Daye est en développement ou appelée à se développer (Daye 2017). Voir aussi note suivante.

<sup>10</sup> *L'Empire colonial belge*, paru en 1923, vise, dans l'avant-propos, à amener les Belges à une prise de conscience : « Car la question coloniale est devenue, pour notre pays, une question vitale. Et il faut que tout citoyen sache désormais ce qu'est la terre africaine dont nous sommes les maîtres. Il faut apprendre quelle est l'œuvre que les Belges ont réalisée là-bas. Il faut savoir quelle tâche leur reste à accomplir. Il faut examiner ce que le Congo leur offre aujourd'hui et étudier ce qu'il leur promet et ce qu'il pourra leur donner demain » (Daye 1923 : 6).

<sup>11</sup> À noter que les possessions coloniales belges contrôlées par la métropole se comprennent aisément comme un empire au sens où l'entendent Burbank & Cooper (2010).

Les victoires belges remportées sur l'opposant allemand dans les colonies, conjuguées à l'invasion de la métropole par ce dernier, ont eu pour effet d'atténuer l'image de la Belgique comme un pays colonisateur et prédateur, « créant ainsi un espace mental qui offre de nouvelles perspectives à la propagande colonialiste et nationaliste vantant les possessions africaines de la Belgique, présentées comme des gages de fierté » (Stanard 2020 : 353). À cette extension territoriale, il faut ajouter le traumatisme de l'occupation de la métropole. L'on peut alors observer durant l'entre-deux-guerres la multiplication des indices de la propension à se tourner vers le passé léopoldien et colonial, désormais perçu comme le plus prestigieux, pour trouver un peu de réconfort en exaltant les gloires passées<sup>12</sup>. On peut aussi supposer, à titre d'hypothèse, que la période du Congo sous l'administration publique belge, qui, d'une part, succède aux excès, abus et exactions commis dans le cadre du système d'exploitation économique de l'État indépendant du Congo (EIC) et qui, d'autre part, précède les troubles politiques de l'indépendance, ait été perçue comme une sorte d'« âge d'or » de la colonie tant par les colonisateurs que par les colonisés. Cette hypothèse expliquerait que la tranche chronologique 1918-1960 est la période durant laquelle la perception de Bruxelles comme « métropole impériale » fut la plus forte, et que les années 1920-1930 furent particulièrement fertiles en monuments coloniaux et en onymines évoquant l'histoire coloniale. Le monument aux pionniers belges au Congo est érigé dans le parc du Cinquantenaire en 1921. La statue équestre de Léopold II sur la place du Trône est érigée en 1926, tandis que celle sur la promenade d'Ostende l'est en 1931. L'exaltation collective de l'« œuvre » léopoldienne, mais aussi de l'entreprise coloniale belge trouva donc son expression matérielle la plus manifeste au sein de l'espace public, mais elle trouva aussi une expression historique et littéraire, d'où l'utilité de mener des recherches d'ordre historiographique pour analyser la manière dont s'écrit l'histoire coloniale durant ces années. À cet égard, les éditions Rex, par exemple, semblent avoir joué un rôle de formation d'un sentiment national patriotique favorable à la monarchie et à la colonisation, entre autres, au travers d'une série particulière intitulée *La Collection nationale*<sup>13</sup>. C'est aussi dans l'entre-deux-guerres qu'est créé au sein du Ministère des Colonies l'Office colonial que l'on serait tenté d'assimiler à un bureau de propagande<sup>14</sup>. Par ailleurs, les Expositions universelles d'Anvers de 1930 et de Bruxelles de 1935, qui attirent des millions de visiteurs, ne manquent pas de comporter un pavillon consacré au Congo belge et de générer un tourisme colonial. Cette glorification trouve aussi une expression cinématographique, particulièrement durant les années 1950, années qui voient par ailleurs une nouvelle vague d'installation de monuments coloniaux à Arlon en 1951, à Hasselt en 1952, à Gand en 1955, à Forest en 1957 et à Mons et Namur en 1958. Enfin, l'Exposition universelle de 1958 au plateau du Heysel, deux ans avant l'indépendance du Congo, comportait dans la section consacrée au Congo belge un zoo humain reconstituant un village congolais.

---

<sup>12</sup> Dans l'épilogue de la biographie encomiastique que consacre le Comte Louis de Lichtervelde (1889-1959) à Léopold II, également publiée aux éditions Rex, on peut lire : « Léopold II rend aujourd'hui à son peuple – il a bien droit, n'est-ce pas, au possessif du vieux langage monarchique ? – le suprême service d'un réconfort moral dans les jours difficiles que nous traversons » (s.d. : 398).

<sup>13</sup> Voir les n. 7 & 10 de la présente contribution.

<sup>14</sup> L'Office colonial deviendra le Centre d'information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi (CID), puis l'Office de l'information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi (Inforcongo). Pour le cas français, dont la création de l'Office colonial remonte à 1899, on se reporte à l'ouvrage de P. Blanchard et de S. Lemaire (2003 : 137-147). La création de ces offices coloniaux doit être mis en lien avec l'institutionnalisation de la propagande au sein des structures étatiques modernes au cours de la Première Guerre mondiale. Dans le cas du Royaume-Uni, le *Ministry of Information* (MOI) est créé en 1918 sous le gouvernement de Lloyd George et rassemble plusieurs structures de propagande, auparavant dispersées et nées au début et durant la guerre, entre autres, la Wellington House dirigée par Charles Masterman et rassemblant des écrivains britanniques de renom.



Au lendemain de l'indépendance du Congo (1960), les colons belges de retour à la métropole n'admettent pas leur expulsion étant donné qu'ils avaient la conviction profonde du bien-fondé de l'entreprise coloniale et de la mission civilisatrice de leur présence au Congo. L'heure est plutôt au ressentiment collectif et à la perpétuation de la pensée coloniale. Cependant, dans les premières décennies suivant l'indépendance du Congo, paraissent des travaux historiques fondamentaux, par exemple ceux menés par Jean Stengers entre les années 1960 et 1980<sup>15</sup>. La contestation à l'égard de la présence d'un patrimoine colonial au sein de l'espace public ne se manifeste pas de manière continue et régulière, mais de manière intermittente et discontinue. Il semble qu'il faille en chercher l'explication dans des phénomènes et des événements contemporains et/ou l'émergence de nouvelles générations de Congolais, d'Afrodécendants et de migrants, lesquels bénéficient d'un meilleur niveau d'étude, intègrent des associations militantes, occupent progressivement des postes à responsabilités et reçoivent des mandats politiques. Il ne faut pas non plus sous-estimer, dans la compréhension de cette contestation, le degré de la perception du *leitmotiv* rhétorique colonial de la lutte contre l'esclavagisme « arabe », véritable justificatif de l'entreprise coloniale belge<sup>16</sup>.

À cet égard, la manière dont est célébré l'anniversaire de l'indépendance du Congo, en considérant à chaque fois une décennie d'écart, permet de jauger, certes grossièrement, l'évolution de l'opinion publique. La première vague de contestation se remarque dans les années 1990 et au début des années 2000, époque qui coïncide avec la parution en 1998 de l'ouvrage d'Adam Hochschild intitulé, dans son édition française, *Les fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié*. En 2004, une des mains d'un des Congolais représentés sur le monument en l'honneur de Léopold II à Ostende est sciée. En 2008, l'écrivain Théophile de Giraud macule de peinture rouge la statue équestre de Léopold II à la place du Trône à Bruxelles. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les recherches historiques sur l'histoire coloniale semblent avoir permis de calmer certaines dissensions, cependant que la Belgique traverse des crises gouvernementales graves qui détournent l'attention de l'histoire coloniale. Aux alentours du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo, au mois de juin 2010, Louis Michel considère Léopold II comme un « héros »<sup>17</sup>, tandis que le 30 juin 2010 est diffusé par la VRT le film d'André Cauvin, intitulé « Bwana Kitoko » (1955), film emblématique de la propagande coloniale belge. Par ailleurs, est diffusé « Kongo », un documentaire coproduit par la VRT et la RTBF, qui revient de manière plus neutre et plurielle sur l'histoire de la colonisation du Congo depuis l'arrivée des Portugais. Il semble donc que le cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo soit marqué par la présence de reliquats de nostalgie coloniale ou, tout du moins, soit marqué par des indices révélateurs d'un malaise.

Dix ans après, lors du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo, force est de reconnaître que l'ambiance est radicalement différente. Rappelons que le 30 juin 2018, le Square Patrice Lumumba a été inauguré à Bruxelles. Cependant, les événements les plus frappants se sont déroulés durant le

---

<sup>15</sup> On consultera avec fruit le recueil de publications de Stengers (2020) dont une nouvelle édition est parue aux éditions Racine.

<sup>16</sup> Ainsi s'exprime P. Daye : « Léopold II faisait alors figure de nouveau croisé. Il avait osé s'attaquer directement à l'Islam, il avait résolu d'écraser de façon définitive la domination arabe au Congo, il avait le dessein de remplacer par sa puissance celle du Mahdi. Le but direct qu'il s'était assigné était la suppression de l'esclavage dont les trafiquants zanzibarites accablaient les populations noires » (1923 : 39). Le lecteur averti se souviendra que la statue équestre de Léopold II à la place du Trône à Bruxelles se trouve dans l'axe de celle de Godefroid de Bouillon sur la place Royale.

<sup>17</sup> Rédaction RTBF, *Louis Michel défend Léopold II et son action au Congo*, dans RTBF, 23/06/2010. [https://www.rtbef.be/info/monde/detail\\_louis-michel-defend-leopold-ii-et-son-action-au-congo?id=4818463](https://www.rtbef.be/info/monde/detail_louis-michel-defend-leopold-ii-et-son-action-au-congo?id=4818463) [consulté le 25/03/2021]. Il s'agit de la reprise d'un entretien donné par Louis Michel avec *P Magazine*.

printemps et l'été de l'année 2020. Dans le sillage du mouvement #Black.Lives.Matter, à la suite du décès de George Floyd aux États-Unis, une vague de forte contestation traverse l'Europe. Le patrimoine colonial occupant l'espace public, ou perçu comme tel, est pris pour cible. Le lien qu'opèrent les militants et activistes entre racisme structurel et héritage postcolonial semble l'une des causes de cette vague de détérioration des œuvres et de déboulonnage des statues, lesquelles alimenteraient un sentiment de supériorité raciale des peuples anciennement colonisateurs. La contestation ne touche pas seulement l'histoire coloniale du continent africain, mais concerne le fait colonial dans son ensemble. La contestation s'étend même à des figures de l'histoire qui pouvaient jusqu'ici être considérées comme consensuelles à l'instar de Voltaire en France ou de Churchill au Royaume-Uni. C'est donc dans un cadre plus globalisé que s'insèrent les contestations en Belgique sur la présence du patrimoine colonial dans l'espace public. Les plus spectaculaires d'entre elles, abondamment relayées par la presse<sup>18</sup>, ont initié un processus de dématérialisation du patrimoine colonial occupant l'espace public. Bien que le patrimoine colonial ne s'y limite pas, les statues de Léopold II à Bruxelles mais aussi dans les provinces sont particulièrement visées. Pour la première fois, les mouvements décoloniaux finissent par obtenir que le buste du général Émile Storms (1846-1918) au Square de Meeûs soit enlevé de l'espace public pour être placé à l'AfricaMuseum, où le buste sera accompagné d'une contextualisation historique adéquate.

Le printemps et l'été 2020 a donc été une période d'intense effervescence, qui a exercé un effet de catalyseur sur un fond latent de ressentiment préexistant, sans oublier le travail de sensibilisation, mené depuis les années 1990 par diverses associations comme Bamko - Centre Féministe de réflexion et d'action sur le racisme anti-Noir.e.s ou le CMCLD. Les intérêts de Bamko invitent à réfléchir sur les liens entre décolonisation et féminisation de l'espace public. À titre d'exemple, la commune d'Etterbeek a remplacé les odonymes évoquant l'histoire coloniale par des noms de femmes. L'association entre décolonisation et féminisation de l'espace public pourrait étonner mais, outre une certaine convergence d'intérêts politiques<sup>19</sup>, il ne faut pas oublier que la rhétorique coloniale exalte l'action virile et valorise l'action civilisatrice et dominatrice de l'homme blanc européen sur une Afrique infantilisée et efféminée. Il ne faut pas non plus oublier que la colonisation a aussi exercé une influence sur la formation de rôles sexués tant dans le chef des colonisateurs que dans celui des colonisés<sup>20</sup>. Les objectifs poursuivis par le CMCLD invitent quant à eux à approfondir la réflexion sur le rôle sociétal du guide touristique. En effet, le travail de ce collectif prend notamment la forme de visites guidées thématiques décoloniales, destinées à faire prendre conscience de la présence d'un patrimoine colonial dans l'espace public, à dénoncer cette présence, voire – c'est à ce niveau précis que se situe l'hypothèse – à inciter implicitement ou explicitement autrui à mener une action de nature politique. La connivence entre la posture du guide touristique et la posture de l'activiste pourrait avoir pour conséquence que l'interprétation du patrimoine, telle que définie plus haut, dépasse son cadre originel. C'est la raison pour laquelle il semble nécessaire de questionner les fondements théoriques de la décolonisation.

---

<sup>18</sup> En guise d'échantillon, voir, par exemple, Anonyme, *Une statue de Léopold II retirée à Anvers afin d'être restaurée après dégradation*, dans *RTBF*, 09/06/2020 [Consulté en ligne le 25/06/2020] ; Anonyme, *L'UMons a retiré une statue de Léopold II*, dans *Le Soir*, 10/06/2020 [Consulté en ligne le 25/06/2020] ; Berkenbaum, C., *Les militants antiracistes s'en prennent aux statues de Léopold II*, dans *L'Echo* 10/06/2020 [Consulté en ligne le 25/06/2020] ; Anonyme, *Une statue de Léopold II déboulonnée cette nuit à Auderghem. Comment les activistes justifient-ils leur action ?*, dans *RTBF*, 12/06/2020 [Consulté en ligne le 25/06/2020] ; Anonyme [J.C.], *Mons : la statue Léopold II vandalisée et taguée avec le mot « assassin »*, dans *La Province* 25/06/2020 [Consulté en ligne le 27/06/2020].

<sup>19</sup> Ces intérêts convergents transparaissent par exemple dans la proposition de résolution n°111 déposée par Soirese Njall, El Yousfi, Van Goidsenhoven, Ryckmans, Witsel & Cornillie (2020) au Parlement de la Communauté française en sa séance du 16 juillet 2020.

<sup>20</sup> Voir Piette & Jacques (2005) et Vergès (2019).

## 5 Questionner les fondements théoriques de la décolonisation

Repenser l'interprétation du patrimoine colonial ne peut faire abstraction d'une réflexion critique sur l'application de la notion de décolonisation, non pas dans son acception historique<sup>21</sup>, mais dans son acception postcoloniale. La décolonisation, comprise comme un processus de déconstruction des rapports de domination induits par l'héritage colonial, peut être mise en œuvre selon divers degrés d'intensité, du plus modéré au plus radical, et donc générer des applications diverses d'intensité variable, allant d'un travail scientifique de compréhension des mécanismes de domination coloniale et néocoloniale, jusqu'à un engagement militant en passant par un travail citoyen de conscientisation, de sensibilisation et de contextualisation. Une compréhension et une application radicales de la décolonisation entraînent l'éradication, au sein du paysage sociétal, de tout élément tant matériel qu'immatériel qui serait jugé comme propageant activement de manière délibérée et planifiée ou comme perpétuant passivement un système de domination hérité de l'histoire coloniale. On peut légitimement penser que les initiatives de dématérialisation du patrimoine colonial durant le printemps et l'été 2020 procèdent de ce point de vue, ainsi que du rapprochement idéologique – discutable du point de vue de l'historien – entre dénazification et décolonisation<sup>22</sup>.

La décolonisation ainsi comprise génère d'autres questionnements portant sur la désignation de son objet, dans le cas qui nous préoccupe, sur la définition même du « patrimoine colonial » et donc sur les critères pour identifier comme tel un patrimoine. Outre la diversité typologique de ce patrimoine (statues, monuments, plaques commémoratives, toponymes, odonymes, anciens bâtiments officiels liés à l'administration du Congo, etc.), outre l'absence d'une définition consensuelle ou faisant l'objet d'un inventaire thématique du patrimoine édité par les instances régionales responsables du patrimoine immobilier, il faut ajouter le fait que certains éléments matériels occupant l'espace public ne sont pas forcément perçus par tous ni aux mêmes degrés comme étant de nature coloniale<sup>23</sup>. Cela expliquerait que certains éléments de ce patrimoine sont plus sensibles que d'autres. Il serait pertinent d'opérer une distinction entre le patrimoine pour lequel la référence à l'histoire coloniale est explicite, du patrimoine pour lequel la référence à l'histoire coloniale est implicite et/ou sous-jacente et n'apparaîtrait qu'à des initiés. Prenons l'exemple des Arcades du Cinquanteaire, érigées pour commémorer, comme son nom l'indique, le demi-siècle de l'indépendance nationale belge. Si l'on s'en tient aux représentations explicites de ce monument, le lien avec l'histoire coloniale n'apparaît pas. En revanche, si l'on se souvient que cette sorte moderne d'arc de triomphe a été érigé grâce aux revenus de l'exploitation du

---

<sup>21</sup> De ce point de vue, la décolonisation renvoie au processus historique d'émancipation et d'indépendance des territoires colonisés vis-à-vis des métropoles (voir Österhamel & Jansen 2017). Il en résulte que l'acception de ce terme renvoie à un processus et à un phénomène historiques observables et étudiables dans le temps.

<sup>22</sup> Ce rapprochement entre dénazification et décolonisation s'observe par exemple dans le fameux livre d'Adam Hochschild, sous-titré, dans sa parution française, *Un holocauste oublié* (1998), lequel opère un rapprochement entre la Shoah et les exactions commises sous l'État indépendant du Congo. Sur le caractère insuffisamment démontré de cette assimilation, voir Stengers (2020 : 307-308). Le rapprochement idéologique entre dénazification et décolonisation génère la méfiance de l'historien, car ce rapprochement suggère, d'une part, que le régime colonial s'apparenterait à un régime dictatorial, totalitaire et génocidaire, d'autre part, que la propagande coloniale aurait été aussi intense, forte et systématique que la propagande nazie.

<sup>23</sup> L'historien de l'art étudie notamment le patrimoine colonial sous l'angle de son iconographie, soit le signifiant, sous l'angle de son iconologie, soit le signifié, et de ses codes esthétiques, tout en le réinsérant dans son contexte historique particulier. Bien que le signifié soit déterminé en partie par le signifiant, il varie aussi en fonction du vécu, de l'expérience, des connaissances et de l'identité du spectateur. Se dégage alors un remarquable terrain de rencontre entre l'historien de l'art et le socio-anthropologue.

caoutchouc, ce qui amènera d'ailleurs Émile Vandervelde lors de la séance parlementaire à la Chambre du 28 février 1905 à évoquer les « arcades monumentales que l'on appellera peut-être un jour les arcades des mains coupées »<sup>24</sup>, le lien avec l'histoire coloniale apparaît en pleine lumière. Il en découle qu'outre la matérialité pure du patrimoine, il est nécessaire de revenir en détails sur sa contextualisation historique, sur les circonstances historiques de sa création. Il serait même possible d'aller plus loin en affirmant qu'un patrimoine peut ne pas être colonial par nature, c'est-à-dire dans sa matérialité, mais pourrait l'être dans son interprétation ou sa lecture en fonction de la perception particulière de l'un ou l'autre individu déterminée par son identité et son vécu. Inversement, il serait possible d'aller encore plus loin en affirmant qu'un patrimoine peut être colonial par nature, mais ne pas l'être dans sa réception. C'est la raison pour laquelle, outre l'hypothèse soutenue par les associations décoloniales d'une influence propagandiste du patrimoine colonial occupant l'espace public, l'hypothèse de l'indifférence du public à l'égard de ce type de patrimoine par ignorance, méconnaissance ou désintérêt doit aussi être posée<sup>25</sup>. En effet, trop souvent, et sans que cela soit démontré et/ou démontrable, les associations militantes décoloniales estiment que la rhétorique déployée par le patrimoine colonial est encore effective auprès du grand public et aurait une incidence sur les comportements racistes de ce dernier.

Une mise en œuvre radicale de la décolonisation crée des rapprochements idéologiques avec d'autres phénomènes contemporains comme l'« aseptisation de la société » appelée *cancel culture* outre-Atlantique. Ce phénomène est apparenté à la (l') (auto-)censure du « politiquement correct » et vise à bannir purement et simplement du paysage tant matériel, que sociétal et culturel tout élément jugé problématique, polémique ou perçu comme outrageant, même si ce ressentiment n'est partagé que par un groupe restreint. Il en résulte que la *cancel culture* annihile toute tentative de débat rationnel et donc toute tentative de compréhension. En faisant constamment peser une épée de Damoclès sur la tête de qui refuserait de prendre une position de type militant, la *cancel culture* entrave le déroulement d'une libre pensée. La *cancel culture* induit un rapport négatif au passé, tout en revêtant un caractère sélectif et identitaire qui n'est pas sans analogie avec la « mémoire », laquelle sacralise certains éléments du passé pour eux-mêmes<sup>26</sup>, indépendamment de leur portée historique réelle, dans le but de fédérer une communauté en forgeant un sentiment d'attachement quasi religieux. C'est précisément à l'égard de ces divers types de rapports problématiques au passé que l'historien peut jouer un rôle sociétal en promouvant un rapport au passé qui soit dégagé d'affects et qui déresponsabilise les générations actuelles pour les actes commis par les générations précédentes mais qui, corollairement, responsabilise à l'égard de ces mêmes actes les générations actuelles pour le futur. Or, jusqu'à présent, l'attitude de la communauté historique belge, qui, à juste titre, refuse dans une carte blanche du journal *Le Soir* d'être instrumentalisée<sup>27</sup>, est plutôt circonspecte. Cette abstention, sans doute bénéfique à court terme, pourrait se révéler néfaste à long terme car c'est à l'égard de sujets aussi sensibles que la voix de l'historien est précieuse, et ce, d'autant plus que les injonctions politiques au « devoir de mémoire » ont tendance, lorsque la mémoire n'est pas abusivement mise sur un pied d'égalité avec l'histoire<sup>28</sup>, à remplacer le discours de l'historien. En d'autres termes, assimiler l'histoire à la mémoire et/ou confondre l'une avec

---

<sup>24</sup> Voir les *Annales parlementaires, Chambre* (1904-1905 : 821).

<sup>25</sup> Pour une référence récente sur la question de la propagande coloniale avec renvoi à la bibliographie antérieure, voir Stanard (2020 : 349-360).

<sup>26</sup> Voir l'ouvrage, désormais classique, de P. Nora sur les « Lieux de mémoire » (1984-1992).

<sup>27</sup> Voir la carte blanche parue dans le Journal *Le Soir* du 16/06/2020 (Matthys, G. et al., *Carte blanche : « N'instrumentalisez pas les historiens dans le débat sur le passé colonial »*, dans *Le Soir* 16/06/2020 [Consulté le 27/06/2020]).

<sup>28</sup> Voir par exemple Kazadi, Schyns, Greoli, Collin & Dispa (2020).

l'autre revient à ouvrir la porte à l'instrumentalisation de l'histoire, issue qu'essaient d'éviter les historiens signataires de la carte blanche.

L'histoire, telle qu'elle est désormais écrite aujourd'hui, n'a plus pour but de fédérer une communauté humaine autour d'un canon mémoriel, bien que cette tentation soit omniprésente et universelle et que, telle l'hydre de Lerne, elle ne cesse de réapparaître sous un nouveau visage. La distinction entre histoire et mémoire, pourtant fondamentale mais souvent mal comprise ou perçue, démontre que l'historien jouit en réalité d'une légitimité intellectuelle pour comprendre les phénomènes sociétaux à l'œuvre autour du patrimoine colonial belge occupant l'espace public, car il est le plus indiqué pour porter un regard éclairé par la connaissance du passé lointain et récent sur le présent le plus immédiat. Cependant, la complexité du présent, de même que la nature du patrimoine colonial belge, revêtant une dimension historique et matérielle et une dimension sociétale et anthropologique, dans le sens où le patrimoine colonial entre en résonance avec le vécu intime de certaines personnes et de certains groupes, notamment des Afrodescendants, invite à une recherche multidisciplinaire. De ce dialogue interdisciplinaire pourraient naître de nouvelles manières de considérer le patrimoine colonial, plus en phase avec un processus démocratique<sup>29</sup>.

## 6 Conclusion et perspectives

Le patrimoine colonial occupant l'espace public belge est un patrimoine sensible, grevé d'une lourde charge mémorielle qui ancre matériellement dans le présent des réalités passées qui suscitent le malaise, la réprobation voire la révolte. Si la présence dans l'espace public d'un patrimoine commémorant l'histoire coloniale belge et les acteurs de cette dernière semblait recevoir par le passé l'assentiment collectif, il n'en va plus de même aujourd'hui où le regard posé sur ce patrimoine est devenu plus critique. Ce regard critique s'est manifesté de manière spectaculaire lors du printemps et de l'été 2020, faisant potentiellement du patrimoine colonial occupant l'espace public un patrimoine en voie de dématérialisation. Ces constats invitent à repenser de manière multidisciplinaire la présence d'un patrimoine colonial occupant l'espace public afin d'offrir une compréhension plus holistique des débats soulevés par celui-ci. Concevoir l'espace public comme un palimpseste où coexistent et transparissent plusieurs temporalités enchevêtrées permettrait de mieux appréhender, par exemple, Bruxelles en tant que métropole impériale et coloniale, sans la réduire à cette dimension. Une telle compréhension ouvrirait des perspectives en ce qui concerne le réaménagement éventuel de l'espace public.

Il en résulte que la charge mémorielle que porte tout patrimoine colonial, qui semble dès lors faire de ce patrimoine une catégorie à part, insuffisamment prise en considération dans sa spécificité, requiert des dispositifs de médiation particuliers. Ces dispositifs pourraient marquer la première étape d'une conscience historique, sociétale et citoyenne accrue, plus respectueuse des identités collectives. Dans le même ordre d'idées, le patrimoine colonial pourrait être traité de manière différentielle sur le plan de sa conservation et de sa valorisation, ce qui ne peut se faire en l'absence de critères. Certains éléments du patrimoine colonial, après avoir été étudiés et intellectuellement sauvegardés *in situ*, pourraient être placés dans des musées pour en assurer la conservation et la contextualisation, à l'instar du buste d'Émile Storms, tandis que d'autres, seraient maintenus *in situ* en tant que témoins historiques du mode de pensée colonial. Cette approche pose évidemment la question des critères en fonction desquels tel élément serait maintenu tandis que tel autre serait transféré dans un espace muséal. Ce type de patrimoine peut aussi être enrichi de dispositifs de médiation et de contextualisation, lesquels peuvent aussi prendre la forme d'œuvres artistiques et culturelles engageant un contre-discours ou un discours alternatif à la rhétorique coloniale. Ces diverses approches sont en réalité déjà mises en œuvre, mais elles le sont de manière ponctuelle et empirique.

---

<sup>29</sup> Voir à ce sujet Vander Elst, Clette & Jamar (2020).

La mise en lumière croissante du patrimoine colonial occupant l'espace public ces dernières années exerce des incidences sur le secteur touristique belge en général et bruxellois en particulier. La politique touristique régionale de Bruxelles, afin de construire l'image de la ville en tant que destination touristique, semble avoir eu tendance à occulter de manière indirecte son passé colonial au profit, d'une part, de la mise en évidence du multiculturalisme de la ville, par ailleurs, capitale européenne, au profit, d'autre part, d'une mise en évidence préférentielle de la Belle-Époque (ca. 1889-1914), époque durant laquelle les rues de Bruxelles se parent d'Art nouveau, faisant de la ville, sur le plan touristique, l'une des capitales européennes de l'Art nouveau plutôt qu'une ancienne métropole coloniale<sup>30</sup>. Cette occultation involontaire ou consciente d'une facette de l'espace public bruxellois au profit d'une autre ou de plusieurs autres peut avoir indirectement encouragé l'éclosion de réactions par un retour de balancier. Par conséquent, la présente contribution ouvre des perspectives de recherches ultérieures visant à analyser, tant dans les provinces qu'à Bruxelles, le patrimoine colonial sous l'angle touristique, une approche peu mobilisée jusqu'à présent.

## Références bibliographiques

- Berger, N., Dawance, B., Demeulemeester, S., Destain, D. & Hanssens, J. (2019), *Aménager les espaces publics wallons. Éléments constitutifs d'un vade-mecum* [PDF]. S.1 : Conférence Permanente du Développement Territorial. Issu de : <https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/amenager-les-espaces-publics-wallon.pdf> (consulté le 16/01/22).
- Black, R., Weiler, B. & Chen, H. (2019). Exploring Theoretical Engagement in Empirical Tour Guiding Research and Scholarship. 1980-2016. A Critical Review. *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism* 19(1), 95-113.
- Blanchard, P. & Lemaire, S. (2003). *Culture coloniale : la France conquise par son empire, 1871-1931*. Paris: Autrement.
- Boukhris, L. (2017). The Black Paris Project. The Production and Reception of a Counter-Hegemonic Tourism Narrative in Postcolonial Paris. *Journal of Sustainable Tourism* 25(5), 684-702.
- Chapuis, A. & Jacquot, S. (2014). Le touriste, le migrant et la fable cosmopolite, *Hommes & migrations* 1308, 75-84, doi : 10.4000/hommesmigrations.2999.
- Daye, P. (s.d.). *Avec les vainqueurs de Tabora*, Bruxelles : Éditions Rex.
- Daye, P. (1923). *L'Empire colonial belge*, Bruxelles : Éditions du « Soir »/Paris : Berger-Levrault.
- Daye, P. (2017). *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. Paris: L'Harmattan.
- De Callataÿ, F. (1990). Le monument du Congo de Thomas Vinçotte. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire* (61), 197-221.
- De Lichtervelde, L. (s.d.). *Léopold II*. Bruxelles : Éditions Rex.
- Duffy, P. (2005). Colonial spaces and sites of resistance: landed estates in 19th Century Ireland. In Michael M. Roche & Lindsay J. Proudfoot (eds.). *(Dis)placing Empire. Renegotiating British Colonial Geographies*. Aldershot: Ashgate, 15-40.
- Fassin, D. (2006). Du déni à la dénégation : psychologie politique de la représentation des discriminations. In Didier Fassin & Éric Fassin (eds.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : La Découverte, 131-157.
- Fassin, D. (2011). Racialization. How to do Races with Bodies. In Frances E. Mascia-Lees (ed.). *A Companion to the Anthropology of the Body and Embodiment*. Chichester: Blackwell Publishing, 419-434.
- Flannery, E. (2009). *Ireland and Postcolonial Studies: Theory, Discourse, Utopia*. Londres : Palgrave Macmillan.

---

<sup>30</sup> Un cas emblématique de l'intrication de l'époque coloniale et de la Belle Époque via l'Art nouveau réside, par exemple, dans la sculpture de Ph. Wolfers, *La caresse du cygne* (1897).

- Gelereau, M. (2016). Médiations culturelles et patrimoniales : partager des expériences culturelles pour construire du commun ?. In Christine Servais (éd.), *La médiation. Théories et terrain*. Bruxelles : De Boeck, 103-129.
- Goddeeris, I. Lauro, A. & Vanthemsche, G. (2020). Le passé colonial dans le rétroviseur belge : de la nostalgie blanche aux débats décoloniaux. In Idesbald Goddeeris, Amandine Lauro, A., Guy Vanthemsche (eds.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*. Waterloo : Renaissance du Livre, 401-411.
- Gondola, C. D. (2002). *The History of Congo*. Westport (Connecticut) / Londres : Greenwood Publishing Group.
- Kazadi, G., Schyns, M.M., Greoli, A., Collin, R. & Dispa, B. (2020). Proposition de résolution concernant le développement d'un dialogue inclusif relatif à une histoire et une mémoire coloniale assumée. In *Compte rendu de la séance parlementaire du Parlement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> juillet 2020*, Proposition de résolution n°100 (2019-2020).
- Labelle, M. (2006). *Un lexique du racisme. Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes*. [document de programme et de réunion] Montréal : Unesco. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000146588> (consulté le 16/01/22).
- Lucas, C. (2010). *Promenade au Congo. Petit guide anticolonial de Belgique*. Bruxelles : Les Éditions Aden.
- Mignolo, W. & Walsh C. (2018). *On Decoloniality. Concepts, Analytics, Praxis*. Durham : Duke University Press.
- Nora, P. (1984-1992). *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.
- Österhamel, J. & Jansen, C.J. (2017). *Decolonization. A Short History*. Princeton: Princeton University Press.
- Piette, V. & Jacques, C. (2005). L'Union des femmes coloniales (1923-1940) : une association au service de la colonisation. In Anne Hugon (ed.). *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Karthala, 95-117.
- Pryen, S. (2007). Guide touristique. Enjeux interculturels d'un métier de rencontres. *Ethnologie française* 37(4), 699-708.
- Quinn, B. & Ryan, T. (2016). Tour Guides and the Mediation of Difficult Memories. The Case of Dublin Castle, Ireland. *Current Issues in Tourism* 19(4), 322-337.
- Savoy, B. & Sarr, F. (2018). *Restituer le patrimoine africain*. Paris: Rey.
- Smith, V. L. (1961). Needed: Geographically-trained Tourist Guides. *The Professional Geographer* 13(6), 28-30.
- Soiresse Njall, K. (2020). Question de M. Kalvin Soiresse Njall à M. Frédéric Daerden, vice-président du gouvernement et ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement, intitulé « Situation actuelle et à venir des bâtiments de la Leverhouse et du conservatoire relevant du patrimoine historique colonial ». In *Compte rendu intégral de la Commission du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances, de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement et des Bâtiments scolaires du Parlement de la Communauté française* (CRIC N°31-Budget7 session 2019-2020), 13 janvier, 3.
- Soiresse Njall, K., El Yousfi, N., Van Goidsenhoven, G., Ryckmans, H., Witsel, T. & Cornillie, H. (2020). Proposition de résolution concernant la mise en place en Fédération Wallonie-Bruxelles d'un plan transversal, structurel, inclusif relatif à l'histoire coloniale belge et à ses conséquences. In *Compte rendu de la séance parlementaire du Parlement de la Communauté française du 16 juillet 2020*, Proposition de résolution n°111 (2019-2020).
- Stanard, M. G. (2019). *The Leopard, the Lion, and the Cock. Colonial Memories and Monuments in Belgium*, Louvain: Leuven University Press.
- Stanard, M. G. (2020). La propagande coloniale : l'éveil d'un esprit colonial belge ?. In Idesbald Goddeeris, Amandine Lauro. & Guy Vanthemsche (eds.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*. Waterloo : Renaissance du Livre, 349-360.
- Stengers, J. (1965). *L'anticolonialisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle et son influence en Belgique*. In *L'expansion belge sous Léopold I<sup>er</sup> (1831-1865). Recueil d'études*. Bruxelles : Académie royale des Sciences d'Outre-mer, 404-443.
- Stengers, J. (2020 [1989]). *Congo. Mythes et réalités*. Bruxelles : Racine.
- Tilden, F. (1957). *Interpreting our Heritage*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

- Uzlyte, L. (2016). Le métier de guide-conférencier au service du patrimoine et du tourisme. L'identité, la formation et la situation socio-professionnelle. *In Situ* (30), doi : 10.4000/insitu.13654.
- Van Beurden, S. (2020). Le colonisateur belge a-t-il créé, détruit ou volé l'art congolais ? In Idesbald Goddeeris, Amandine Lauro & Guy Vanthemsche (eds.), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*. Waterloo : La Renaissance du Livre, 373-384.
- Vander Elst, M., Clette V. & Jamar D. (2020). Conditions minimales pour une décolonisation de l'espace public. *Mediapart Une*. Issu de : <https://blogs.mediapart.fr/plis/blog/240620/conditions-minimales-pour-une-decolonisation-de-l-espace-public> (consulté le 16/01/22).
- Vanthemsche, G. (2010). *La Belgique et le Congo: l'impact de la colonie sur la métropole*. Bruxelles : Le Cri.
- Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*. Paris : La fabrique.
- Vergès, F. (2021). *De la violence coloniale dans l'espace public. Visite du triangle de la Porte Dorée à Paris*. S.l. : Shed Publishing.
- Weiler, B. & Black, R. (2014). *Tour Guiding Research. Insights, Issues, and Implications*. Bristol: Channel View Publications.
- Whelan, Y. (2005). Performing power, demonstrating resistance: interpreting Queen Victoria's visit to Dublin in 1900. In Michael M. Roche & Lindsay J. Proudfoot (eds.). *(Dis)placing Empire. Renegotiating British Colonial Geographies*. Aldershot: Ashgate, 99-113.
- Wong, C. (2013). The Sanitization of Colonial History. Authenticity, Heritage Interpretation and the Case of Macau's Tour Guides. *Journal of Sustainable Tourism* 21(6), 915-931.